



MAIRIE
DE

MAY-SUR-ORNE

☎ 02.31.79.80.93.

📠 02.31.79.56.55.

Compte rendu du Conseil Municipal De MAY SUR ORNE

Séance du Jeudi 8 Octobre 2009

Convocation du 05/10/2009

Le Jeudi 8 octobre 2009, 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Monsieur Martial DESFLACHES, Maire.

Etaient présents :

Monsieur DESFLACHES Martial, Maire,

Messieurs PAGNY Laurent, GALODÉ Georges, LOQUE Raymond, NAUDIN André,

Mme LELONG Nadine, Adjointes au Maire,

Mesdames GIGAN Chislaine, MBOMA Lorencia, MÉNARD Christiane, PÉRON Emmanuelle, Conseillères Municipales,

Messieurs CACHELOU Christophe, DESMORTREUX David, GALLET Xavier, SURIRÉ Olivier, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Mme BOULLEAUX Marie-Laure, Messieurs CURE Thierry, THOREL Fabrice, TRAVERS Jean et TROUSSICOT Nicolas.

Formant la majorité des membres en exercice

I - JEUNESSE

1. Bilan du Centre de Loisirs Sans Hébergement

L'animation et le fonctionnement du Centre de Loisirs Sans Hébergement du mois de Juillet étaient assurés par Sophie ROBERT, animatrice des jeunes de la Commune, encadrée par une équipe de monitrices et moniteurs diplômés du BAFA.

Avec la participation de 79 enfants différents sur les quatre semaines, la fréquentation est en hausse par rapport aux années passées. Madame PERON précise que 84.8% de ces enfants habitent May sur Orne. La plupart des autres soit 12 enfants sont chez leurs grands-parents ou chez leur nourrice.

Le coût total des aides communales allouées aux familles s'élève à 3 335.60 €. La répartition de ces aides est la suivante :

- 15.2 % des enfants concernent le tarif 1 (3.30 €/ jour)
- 25.4 % des enfants appartiennent au groupe 2 (5 €/ jour)
- 24.3 % des familles touchent le tarif 3 (7 €/ jour)
- 35.1 % des familles ont droit aux aides 4 (9 €/ jour)

Le projet portait avant tout sur les propositions et la participation des enfants pour permettre à l'enfant d'être « auteur et acteur » de ses vacances.

Les 4 – 6 ans ont fait des activités autour de la faune et de la flore ; ils ont fait une sortie à la chèvrerie à Montchamps. Un groupe a passé une nuit au centre, pour certains d'entre eux, c'était la première fois qu'ils dormaient loin de leurs parents.

Chez les 7 – 12 ans, un groupe de 12 est allé au mini-camp à la base nautique de la Mazure dans le sud de la Manche ; un autre groupe de 8 enfants est allé à Bernières sur Mer : VTT, cheval, baignades, échanges avec des jeunes d'autres camps, jeux ont animé les journées de la dernière semaine.

2. Bilan animation Local Jeunes

En Juillet, l'animation était assurée par Nicolas Fauvel.

Le camp initialement prévu n'a pu avoir lieu faute de participants. Les jeunes se sont satisfaits des activités proposées localement ou dans les environs : sortie cinéma, ski nautique avec les ados de St André, laser game, repas japonais.

Il reste à analyser les causes de cette faible fréquentation (renouvellement, âges, activités, accueil ?, ...) et à en tirer les conséquences.

3. Centre de Loisirs Sans Hébergement de la Toussaint

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de la Toussaint sera ouvert du lundi 26 Octobre au vendredi 30. Il accueillera les enfants de 4 à 12 ans. Se renseigner à la Mairie ou auprès des Francas.

Le local Ados reste ouvert suivant les horaires affichés.

II - BATIMENTS

1. Compte-rendu des travaux aux Ecoles

Monsieur NAUDIN fait part au Conseil Municipal des différents travaux réalisés dans les bâtiments scolaires, à savoir : le remplacement des portes de la cantine, la réfection de l'électricité dans le couloir de l'école primaire, le remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres et volets) des deux appartements.

Il précise en outre que des travaux de réparation de toiture sont à venir au presbytère ainsi que la rénovation des menuiseries à la sacristie.

III - VOIRIE

1. Renouvellement de la convention ATESAT

Les conventions triennales ATESAT 2007-2009 vont s'achever au 31/12/2009. Certaines collectivités ont la possibilité de recourir à l'assistance technique de l'Etat (D.D.E.A. du Calvados) dans les domaines de l'aménagement, de l'habitat et de la voirie et donc de reconduire cette convention.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire la convention ATESAT pour la période 2010 – 2012, son forfait de base et ses missions complémentaires pour un montant total de 2455.09 € TTC.

IV – FETES & CEREMONIES

1. Bilan de la Fête Communale

Monsieur GALODÉ fait part au Conseil Municipal du bilan de la fête communale avec, côté météo, une très bonne année. Il remercie toutes les personnes qui se sont investies pour la réussite de cette fête, les élus et les membres du Comité des Fêtes.

Le vendredi soir, Nicolas a fait découvrir aux Mayens son talent dans un spectacle comique d'une durée de deux heures. Le Conseil Municipal le félicite pour sa performance.

Le samedi après-midi, un concours de pétanque gratuit, orchestré par Raymond LOQUÉ et des bénévoles, a fait 32 doublettes. L'A.S.E.C. est remerciée pour le prêt des tables et des toilettes. Le samedi soir, après la remise d'environ 240 lampions, la retraite aux flambeaux a débuté à 21 h partant des écoles publiques jusqu'au stade où le feu d'artifice a été tiré.

Le dimanche matin dès 6h30, les exposants arrivaient pour la mise en place de leur stand à l'occasion de la foire à tout. A 10h30, la messe en musique a été célébrée, suivie d'un dépôt de gerbes aux monuments aux morts et aux mineurs. A 11h45, l'allocution de Monsieur Le Maire a commencé avec la remise de l'écharpe de Maire Honoraire à Monsieur DERBIAS, et d'une composition florale à son épouse lors du vin d'honneur offert aux Mayens à la salle des fêtes.

A 19 h, la classe de correspondants allemands a été accueillie et un goûter leur a été offert.

La fête communale 2009 a rencontré un vif succès. Le Conseil Municipal s'en réjouit.

2. Proposition d'extension des illuminations de fin d'année

Monsieur GALODÉ et la commission propose une extension de trois décors pour compléter les illuminations de Noël de la route d'Harcourt.

Le Conseil Municipal, après discussion, souhaiterait que ces décors soient posés rue Saint André vers les écoles publiques. Pour l'instant, ces poteaux ne sont pas équipés de prise de courant. Une demande va être faite au S.D.E.C. pour connaître la faisabilité de cette proposition. La décision d'extension de trois décors est reportée au prochain Conseil Municipal.

V – REGLEMENTATION

1. Approbation du Plan Local de Sauvegarde (P.L.S.)

Monsieur DESFLACHES explique aux membres du Conseil Municipal que le Plan Local de Sauvegarde consiste à la mise en place d'une cellule de crise lors d'un événement majeur se produisant sur la Commune.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Plan Local de Sauvegarde (P.L.S.).

Le Maire est désigné directeur des opérations de secours sur le territoire de sa Commune ; en cela, il sera secondé par plusieurs conseillers, chacun responsable d'un domaine déterminé. Est désigné :

- | | |
|---|-------------------|
| - Monsieur ou Madame « RISQUES » : | Emmanuelle PERON |
| - Responsable Titulaire Secrétariat : | Nicole HEBERT |
| - Responsable Titulaire Lieux Publics : | Lorencia MBOMA |
| - Responsable Titulaire Logistique : | André NAUDIN |
| - Responsable Titulaire Economie : | Laurent PAGNY |
| - Responsable Titulaire Population : | David DESMORTREUX |
| - Responsable Titulaire Relations Publiques : | Nadine LELONG |

VI – QUESTIONS DIVERSES

Création d'un « City Stade » - terrain multi-sports

Monsieur LOQUÉ en charge du dossier « City Stade » a fait le point sur les différentes réunions préparatoires qui se sont tenues. Après visites de réalisations existantes et différents échanges de vues, il est ressorti que la structure en bois est la mieux adaptée.

Conscients des nuisances que ce lieu d'animation pourrait engendrer, les membres du Conseil Municipal ont évoqué différentes implantations possibles et ont finalement retenu à l'unanimité un espace situé derrière le parking des écoles, en prolongation des terrains de tennis. Cet endroit présente l'avantage d'être assez éloigné des habitations et se trouve près des écoles qui pourront ainsi facilement utiliser cette nouvelle structure pour faire du sport.

Différents devis ont été présentés, c'est le modèle proposé par la société PROMAT Collectivités qui a été retenu pour un montant de 27 433.85 € TTC, structure et pose. Il faut prévoir en plus la préparation du sol. Le Conseil Général du Calvados a attribué une subvention qui peut monter jusqu'à 21600 € pour l'ensemble de la création d'une aire multi-sports.

Compte-rendu remplacement de matériel

Monsieur GALODÉ rend compte au Conseil Municipal des derniers achats de matériel, à savoir :

- un taille haie avec déflecteur d'un montant de 590 €
- un taille haie avec coupe des deux côtés d'un montant de 490 €
en remplacement du taille haie dont le moteur à serrer en cause le mélange d'essence
- une échelle escabeau
- 64 chaises soit au total 370 chaises en plastique et 50 chaises en bois à la salle des fêtes

Demande location Salle des Fêtes

Monsieur DESFLACHES informe le Conseil Municipal d'une demande de location de la salle des fêtes pour une soirée dansante avec repas organisée par une association extérieure sous responsabilité d'un habitant de la Commune.

Le Conseil Municipal autorise cette location aux conditions du règlement actuel.

Le règlement sera revu pour l'année 2010.

Restructuration vestiaires Stade Figeac

Monsieur NAUDIN fait part au Conseil Municipal de l'état important de détérioration des vestiaires du stade Figeac. Il propose d'effectuer plusieurs travaux dont la réfection de la toiture et le remplacement des menuiseries extérieures.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réhabiliter les vestiaires du stade et autorise Monsieur Le Maire à solliciter une subvention près du Conseil Général du Calvados.

Le Maire,

Séance levée à 21h40.